



INVENTER LES SOLIDARITÉS DE DEMAIN FACE À LA NOUVELLE DONNE GÉNÉRATIONNELLE

Délégation à la prospective

Rapport d'information de M. Julien Bargeton, sénateur de Paris
Mme Fabienne Keller, sénateur du Bas-Rhin
Mme Nadia Sollogoub, sénateur de la Nièvre
 Rapport n° 38 (2018-2019)

Ce rapport analyse de façon prospective la transformation des relations entre les générations et formule une vingtaine de recommandations en vue d'adapter les politiques publiques à la nouvelle donne générationnelle.

Quelles solidarités économiques entre les générations pour demain ?

Faisant le point dans sa première partie sur un débat qui court depuis près de trente ans, le rapport s'intéresse à l'opposition entre la génération parfois qualifiée de « dorée » des baby-boomers, et les générations postérieures qui seraient « maltraitées ». Si le Pacte intergénérationnel est soumis à de fortes tensions démographiques (vieillesse de la population) et économiques (ralentissement des gains de productivité, persistance d'un chômage de masse, intensification de la concurrence en économie ouverte), il ne fait pas pour autant face à un mur de dépenses. Selon les projections du Haut conseil du financement de la protection sociale, la forte augmentation des transferts publics relativement au PIB constatée jusqu'à présent devrait s'interrompre dans les prochaines années.

D'avantage qu'une impasse financière ou une guerre des âges, ce qui affecte la soutenabilité économique et l'acceptabilité politique du Pacte, c'est un processus de fragmentation sociale lié aux risques de déclassement et à la hausse des inégalités de revenus et de patrimoine. Construit pendant la période de « moyennisation » de la société des Trente Glorieuses, le Pacte intergénérationnel a accompagné la convergence des niveaux et des modes

de vie. Il doit désormais fonctionner dans un contexte radicalement différent, marqué avant tout par la divergence des trajectoires socio-économiques au sein de chaque classe d'âge.

Parmi les risques de la fragmentation sociale, le rapport pointe une forme peu visible de rupture intergénérationnelle, celle de l'exil. Les jeunes qualifiés et employables, issus des familles peu ou pas dotées en patrimoine, s'ils ont du mal à accéder au logement par le fruit de leur travail, pourraient être tentés de s'installer ailleurs en évitant ainsi les prélèvements destinés à financer les séniors. Le rapport pointe également un risque politique : celui de la tentation des votes extrêmes pour les classes moyennes lourdement mises à contribution pour financer la solidarité, alors qu'elles sont elles-mêmes confrontées aux risques de déclassement.

Pour mieux lier les générations entre elles tout en faisant en sorte que les membres de chacune d'elles continuent à se sentir liés par un destin commun, le rapport formule des propositions d'évolution du Pacte qui s'organisent en deux axes : redéfinir les conditions du partage intergénérationnel en s'appuyant sur les « nouveaux âges » de la vie et intégrer le patrimoine dans le jeu des solidarités en conciliant efficacité et justice sociale.

Vers une reconfiguration des liens à la politique, au travail et à l'éducation ?

Dans le domaine de la démocratie, on observe un approfondissement de la crise de la participation électorale des jeunes, qui s'accompagne de la diffusion ou de l'émergence de formes alternatives de participation – signe qu'on assiste sans doute moins à un refus de la participation qu'à une transformation des formes d'engagement de la jeunesse.

Outre leur attrait pour la participation non conventionnelle ou protestataire, les jeunes semblent de plus en plus privilégier un engagement « à bas bruit », dans des formes d'action directes et concrètes, en dehors des cadres institutionnels de la vie politique. Comme le souligne la sociologue Cécile Van de Velde : « *On observe une politisation accrue des vies. Des petits actes quotidiens – consommer, manger bio, aider la voisine âgée, choisir sa vie, quitter un travail salarié qui ne plaît pas... – sont souvent associés à un discours très réflexif contre la société. Ils deviennent codés comme des actes politiques.* » Dans ces conditions, nos institutions se trouvent devant un défi : réconcilier les formes émergentes et classiques de la participation politique, en évitant que la désaffection pour les élections gagne peu à peu l'ensemble des classes d'âges.

Dans le domaine du travail et de l'emploi, on observe des mutations qui s'opèrent aux deux extrémités de la vie professionnelle : chez les 55-64 ans et chez les jeunes entrant dans la vie active.

Du côté des séniors, on passe de la logique de partage intergénérationnel du travail qui a prévalu entre 1975 et 2010 à des politiques de maintien des séniors dans l'emploi – politiques qui se heurtent cependant à des freins : difficultés spécifiques des séniors devant la transition numérique, salaires en moyenne plus élevés qui ne reflètent pas nécessairement un surcroît de productivité, niveau de formation initiale en moyenne plus faible, ou encore risques de déclassement du capital « expérience » dans un contexte de redéfinition profonde des métiers. Le rapport s'interroge donc sur un possible « scénario noir » de

l'emploi des 55-65 ans, avec des risques de développement du chômage de longue durée ou des phénomènes de précarité ou de déclassement professionnel en fin de carrière.

Du côté des jeunes, on note, d'une part, une forte progression de l'importance accordée aux aspects « intrinsèques » du travail (objectif d'épanouissement personnel au travail, souci de l'intérêt et de l'utilité des tâches, sens du travail effectué), d'autre part, une diffusion des conceptions « polycentriques » de l'existence. Or, ces attentes paraissent à bien des égards en contradiction avec la réalité du monde du travail. La dégradation des conditions de travail depuis 35 ans est en effet mesurée par toutes les enquêtes. Il semble aussi que se diffuse de plus en plus largement un sentiment de perte de sens du travail, qui reflète la dégradation objective des conditions de travail mais est aussi liée à des facteurs culturels plus nouveaux. Ainsi, l'essor du thème des *bullshit jobs* et le rejet des « métiers à la con » touche désormais des emplois de cadre, stables, qualifiés et bien payés. Au-delà de la « révolte des premiers de la classe », les sociologues attirent l'attention sur la frange des « loyaux critiques », qui ont réussi à l'école et au travail mais qui n'y croient plus.

Enfin, **dans le domaine éducatif**, on voit que les mécanismes de la transmission sont bousculés par une triple mutation : la multiplication de voies d'accès au savoir non contrôlées par les institutions jusqu'à en charge de former les esprits ; l'affirmation de plus en plus pressante d'une demande de différenciation de l'offre éducative (pour des raisons à la fois idéologiques mais aussi afin de lutter contre l'échec scolaire) ; l'accélération de l'obsolescence des savoirs et des compétences techniques dans un contexte de progrès technique et d'innovation économique perpétuels.

Ces trois mutations favorisent l'émergence d'un nouveau modèle éducatif caractérisé,

d'une part, par la redéfinition de la relation entre l'enseignant et l'élève (passage du professeur *ex cathedra* au mentor), d'autre part, par l'expérimentation et la diffusion de pratiques pédagogiques plus horizontales, participatives, coopératives et inductives – toutes choses qui impliquent à terme une évolution de l'organisation administrative du système éducatif vers plus de décentralisation et d'autonomie des acteurs. Toutefois, si le système éducatif est poussé à « bouger » par ces mutations, le mouvement se heurte à une autre réalité : celle de l'hyper-compétition scolaire et de la contradiction des finalités assignées à l'école. On dit aux jeunes : « sois toi-même » mais « passe ton bac d'abord ».

Lorsqu'on met bout à bout les études de champs pourtant aussi éloignés en apparence que la vie politique, l'éducation ou le travail, on voit apparaître des similitudes étonnantes. Dans le rapport à la famille, à la politique, à l'école et au travail, les générations montantes développent en effet les mêmes attentes immenses en termes d'épanouissement personnel, de recherche du bonheur ou de

désir de participation directe aux décisions et au fonctionnement des institutions, attentes qui les conduisent à un rejet des formes traditionnelles d'engagement par devoir et à une délégitimation des formes verticales d'autorité.

En même temps, ces jeunes élevés dans l'encouragement à « être soi-même » et à « participer » ont de plus en plus le sentiment de devoir prendre leur place dans un monde qui ne correspond pas à leurs attentes. Face à des univers scolaire et professionnel hyper-compétitifs, qui ne permettent ni l'erreur ni le tâtonnement, face à des mondes du travail et de la politique encore faiblement participatifs, la jeunesse semble hésiter entre une résignation désabusée, de nouvelles formes de radicalité ou une forme silencieuse de révolution consistant, selon la formule de Cécile Van de Velde, à « se mouler dans l'ancien monde pour en casser les murs par de petites brèches ».

Inventer les solidarités de demain, c'est donc aussi trouver les moyens pour la société de comprendre et d'intégrer les attentes nouvelles portées par les générations montantes.

Les propositions de la Délégation à la prospective du Sénat

Pour un pacte intergénérationnel plus juste et plus efficace

- Intégrer les « nouveaux » âges de la vie dans le jeu des transferts intergénérationnels.

- *Affirmer la place de la « séniorité active » dans la chaîne de la solidarité intergénérationnelle.*

- *Consolider le statut de fonction pivot des plus de 50 ans.*

- *Mobiliser les séniors dans le financement de la dépendance avec un système d'assurance dépendance obligatoire sur le principe « le 3^e âge finance le 4^e ».*

- *Valoriser l'appétence des générations montantes pour l'engagement citoyen concret au service de la solidarité entre les générations.*

- *Développer la cohabitation intergénérationnelle.*

- Intégrer le patrimoine dans le jeu des solidarités intergénérationnelles avec le triple objectif de mobiliser le patrimoine des séniors, d'accélérer les transmissions et de réduire les inégalités de patrimoine.

- *Rassurer les séniors sur la question de la dépendance, préalable à une réforme des transmissions.*

- *Multiplier les incitations juridiques et fiscales à transmettre le patrimoine de son vivant.*

- *Affecter les recettes de la taxation des transmissions à des programmes de soutien aux jeunes et à la solidarité intergénérationnelle.*

- *Encourager les nouvelles formes de viager.*

Pour une (re)mobilisation des jeunes citoyens.

- Lever les préventions et les obstacles culturels à la participation politique des jeunes, par exemple en utilisant le service civique comme levier de leur mobilisation.
- Entendre les attentes exprimées à « bas bruit » par les jeunes en dehors du jeu politique conventionnel.
- Consulter davantage les jeunes pour les décisions les concernant (au travers de panels de jeunes citoyens et des études d'impact générationnelles)
- Valoriser et mobiliser l'appétence des générations montantes pour les formes concrètes d'engagement citoyen.

Pour une adaptation du monde du travail et des politiques de l'emploi à la nouvelle donne générationnelle.

- Éviter un « scénario noir » de l'emploi des seniors.
 - Activer les politiques de l'emploi en direction des seniors, notamment à travers le développement de la formation continue.
 - Adapter les conditions de travail aux spécificités des seniors (ergonomie des postes, temps et rythmes de travail).
- Réconcilier l'idéal et la réalité du travail dans les générations montantes.
 - Répondre à la quête de reconnaissance des salariés.

- Encourager des formes de management et d'autorité plus horizontales et participatives.

- Mieux concilier vie professionnelle et extraprofessionnelle, notamment par une réflexion sur l'organisation du temps de travail tout au long de la vie.

Pour une prise en compte des mutations touchant les mécanismes de transmission des savoirs.

- Adapter l'école aux enjeux de ces mutations.
 - Accompagner l'expérimentation et la diffusion de modèles pédagogiques plus horizontaux, coopératifs et inductifs.
 - Encourager une organisation du système éducatif plus décentralisée et donnant plus d'autonomie aux acteurs.
- Immuniser le travail éducatif contre une emprise trop précoce de la compétition scolaire.
 - Reconnaître aux jeunes le temps du choix.
 - Reconnaître un droit à l'échec et au rebond, notamment en développant les écoles de la seconde chance.
 - Valoriser d'autres voies de réussite et d'autres modes de transmission, en particulier l'apprentissage et les métiers manuels.



Le rapport complet n° 38 (2018-2019) est disponible sur le site du Sénat :

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-038-notice.html>

Président de la Délégation	Rapporteur Vice-président de la délégation	Rapporteur Vice-présidente de la délégation	Rapporteur Membre de la délégation
			
Roger Karoutchi (Hauts-de-Seine, LR)	Julien Bargeton (Paris, LREM)	Fabienne Keller (Bas-Rhin, LR)	Nadia Sollogoub (Nièvre, UC)